

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **12 avril 2021**, à 20 h 00, à huis clos au 867 route Boisvert, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 3 François Fréchette
Siège No 4 Mike Drouin
Siège No 5 Michel Bélisle
Siège No 6 Martin Bahl

Le conseiller Pierre Lavallée est absent.
La conseillère Julie Gagnon est absente.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2021-04-070

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 12 avril 2021

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 1er mars 2021

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - Mars 2021
- 5 Adoption des états financiers 2020
- 6 Avis de motion et présentation projet règl. 764-21 Concernant l'émission de constats d'infraction
- 7 ADMQ - Congrès virtuel 2021
- 8 ADMQ - Formation loi 67
- 9 Infotech - Achat banque d'heures
- 10 Consentement autorisant l'implantation du 3-1-1 - Ville de Drummondville
- 11 Assurance - Visite de gestion des risques
- 12 Achat ordinateur - remplacement du serveur
- 13 Remboursement client au crédit
- 14 Centre-du-Québec Sans fil - Cotisation 2021

Sécurité incendie

- 15 Achat - Avril 2021

- 16 Fin de probation - Ghislain Côté
- 17 Schéma de couverture de risques - Rapport annuel an 8
- 18 Nomination - Directeur adjoint - intérim
- 19 ACISQ - Cotisation membre - Directeur incendie

Voirie

- 20 Adjudication contrat - Pavage 7e rang
- 21 Adjudication contrat - Abat-poussière 2021
- 22 Registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds
- 23 Embauche - Surveillant carrières/sablières
- 24 Embauche - Entretien des espaces verts
- 25 Fin de probation - Curtis Cross
- 26 Achat pneus - camionnette
- 27 Balayage de rues 2021
- 28 Formation - Opérateur niveleuse

Hygiène du milieu

- 29 OMH - Préparation à la crise du logement
- 30 RGMR - Adoption rapport financier 2020
- 31 Récupération plastique agricole
- 32 PGMR 2021 - Actions proposées
- 33 Nettoyage station de pompage
- 34 Achat d'Alun

Urbanisme et zonage

- 35 Demande de dérogation mineure - Lot 5 981 596
- 36 Candidatures - Membre CCU

Loisirs et culture

- 37 Demande d'aide financière fonds de la ruralité - Patinoire
- 38 Demande d'aide financière fonds de la ruralité - Petit marché
- 39 Entretien parc - Achat de paillis

Général

Varia :

- 40 **Correspondance**
- 41 **Période de questions**
- 42 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-071

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 1^{ER} MARS 2021

Il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2021, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2021-04-072

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MARS 2021

Il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mars 2021, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-073

5. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2020

ATTENDU QUE le cabinet FBL s.e.n.c.r.l. a effectué l'audit du rapport financier pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2020 ;

ATTENDU QUE les états financiers sont déposés au présent conseil, chaque membre du conseil en ayant reçu copie ;

ATTENDU QUE la municipalité a un excédent de fonctionnement de 380 781 \$ pour 2020 ;

ATTENDU QU'un résumé du rapport financier sera présenté au conseil de mai ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'adopter les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 préparés par le cabinet FBL s.e.n.c.r.l. Il est aussi résolu que le FBL s.e.n.c.r.l. inscrive les états financiers sur SESAMM. Il est aussi résolu que le rapport financier soit disponible sur le site web de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION PROJET RÉGL. 764-21 CONCERNANT L'ÉMISSION DE CONSTATS D'INFRACTION

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE RÈGLEMENT est par les présentes donné par le conseiller Martin Bahl qu'à sa prochaine séance de ce conseil, le *Règlement 764-21 concernant l'émission de constats d'infraction* qui suit sera présenté pour adoption :

RÈGLEMENT NUMÉRO 764-21

CONCERNANT L'ÉMISSION DE CONSTATS D'INFRACTION

ATTENDU QUE l'article 147 du *Code de procédure pénale* (RLRQ, c. C-25.1) ayant trait à l'émission d'un constat d'infraction prévoit qu'un poursuivant doit désigner par écrit les personnes autorisées à émettre des constats d'infraction en son nom ;

ATTENDU QUE la Municipalité juge opportun d'adopter un Règlement concernant l'émission de constats d'infraction afin d'autoriser certaines personnes à émettre des constats d'infraction en son nom

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné à la séance du conseil du 12 avril 2021 par le conseiller Martin Bahl ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la séance du conseil du _____ 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement qui suit :

Article 1 Preamble

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 But de la réglementation

Le but du présent règlement est de désigner les personnes autorisées à émettre des constats d'infraction au nom de la municipalité.

Article 3 Territoire visé

Le présent règlement s'applique sur la totalité du territoire de la Municipalité de l'Avenir.

Article 4 Membres de la Sûreté du Québec

Tout membre de la Sûreté du Québec peut émettre et délivrer, pour et au nom de la Municipalité, un constat d'infraction, pour toute infraction à l'une des dispositions d'un règlement municipal et à toute autre loi ou règlement en vertu duquel la Municipalité est la poursuivante.

Article 5 Officiers autorisés

La Municipalité de l'Avenir autorise l'inspecteur en bâtiment et en environnement ainsi que la directrice générale à émettre des constats d'infraction à l'égard d'une infraction aux règlements suivants et à tout autre règlement les autorisant spécifiquement à émettre des constats d'infraction :

- Règlement no 623-08 Règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques
- Règlement no 631-09 Règlement portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux
- Règlement no 642-10 Règlement concernant la vidange des boues de fosses septiques
- Règlement no 650-12 déterminant les distances séparatrices pour protéger les puits artésiens et de surface et régissant l'usage et le transport sur les chemins municipaux de produits susceptibles de compromettre la qualité de l'eau, l'environnement ou la santé et le bien-être général des résidents de la municipalité
- Règlement de zonage numéro 654-12
- Règlement de lotissement numéro 655-12
- Règlement de construction numéro 656-12
- Règlement de permis et certificats numéro 657-12
- Règlement numéro 677-14 concernant l'aménagement et l'entretien des fossés de voie publique

- Règlement no 631-09 règlement portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux
- Règlement sur le colportage numéro 736-19
- Règlement sur les nuisances numéro 737-19
- Règlement no 738-19 Règlement sur les systèmes d'alarme numéro 738-19
- Règlement no 739-19 Règlement concernant les parcs, sentiers, pistes cyclables, de ski de fond et autres lieux à l'usage du public
- Règlement no 740-19 Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre public
- Règlement no 741-19 Règlement sur le stationnement et l'immobilisation des véhicules
- Règlement numéro 750-20 relatif à la salubrité et à l'entretien des bâtiments
- Règlement numéro 756-20 concernant la collecte des encombrants

Article 6 Dispositions antérieures

Le présent règlement rend inopérante toute disposition inconciliable ou incompatible dans un règlement antérieur.

Article 7 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

R 2021-04-074

7. ADMQ – CONGRÈS VIRTUEL 2021

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) offre *La grande Web Diffusion* consistant à la diffusion de 18 webinaires sur 3 jours, du 15 au 17 juin, pour un montant de 399 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE *La grande Web Diffusion* fait office de congrès annuel et que les webinaires présentés peuvent être en écoute direct ou en différé jusqu'au 31 décembre 2021 ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser la directrice générale, Suzie Lemire, à s'inscrire à *La grande Web diffusion* offerte par l'ADMQ pour un montant de 399 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-075

8. ADMQ – FORMATION LOI 67

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) offre une formation web sur le projet de loi 67 adopté le 24 mars instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et apportant plusieurs changements au niveau des municipalités et MRC ;

ATTENDU QUE cette formation est offerte le 29 avril au coût de 75 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'autorisation la directrice générale, Madame Suzie Lemire, à s'inscrire à la formation de l'ADMQ concernant le projet de loi 67 pour un montant de 75 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-076

9. INFOTECH – ACHAT BANQUE D'HEURES

ATTENDU QUE la banque d'heures d'Infotech, le fournisseur du logiciel de gestion municipal, servant à faire la taxation ainsi que divers conseils tout au long de l'année est presque épuisée ;

ATTENDU l'offre d'une banque de 14 heures au coût de 1 120 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE la banque d'heures de 14 heures est habituellement écoulée en trois ans ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu de faire l'achat d'une banque de 14 heures d'Infotech au coût de 1 120 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-077

10. CONSETEMENT AUTORISANT L'IMPLANTATION DU 3-1-1 – VILLE DE DRUMMONDVILLE

ATTENDU QUE la municipalité de Drummondville implante un service téléphonique 311 pour ses citoyens et qu'elle a mandaté CITAM, une division de Cauca, pour l'accompagner dans cette démarche ;

ATTENDU QUE nous avons pris connaissance du document contexte et explications et que nous comprenons les tenants et aboutissants ;

ATTENDU QUE le présent consentement satisfait les exigences de l'ordonnance de télécom 2004-71 et de la décision de télécom 2008-61 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ;

ATTENDU QUE les appels fait au 3-1-1 pour la municipalité de Drummondville seront réacheminés vers notre municipalité au besoin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu que la municipalité de L'Avenir autorise la municipalité de Drummondville et les fournisseurs de services en télécommunications afin que les juridictions et les tours cellulaires partagés avec notre municipalité soient configurés de sorte que les appels (3-1-1) soient acheminés à la municipalité de Drummondville. Il est aussi résolu d'autorisé la directrice générale, Madame Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs au consentement autorisant l'implantation du 3-1-1 pour la municipalité de Drummondville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-078

11. ASSURANCE – VISITE DE GESTION DES RISQUES

ATTENDU la visite d'un conseiller de la Mutuelle des municipalités du Québec afin de soutenir la municipalité dans la mise en place des meilleurs pratiques en gestion des risques et des mesures de prévention dans nos installations ;

ATTENDU QUE suite à cette visite certains changements sont à effectuer afin d'améliorer la sécurité des lieux tel que :

- Fixer adéquatement la plinthe électrique de chauffage dans la salle électrique au bureau municipal
- Remplacer deux plinthes électriques de chauffage au garage municipal
- Faire installer une prise électrique supplémentaire et un câblage permanent pour le branchement de la balayeuse centrale au local des loisirs

ATTENDU QUE la municipalité doit effectuer ces modifications avant le 24 mai prochain ;

ATTENDU QUE suite à des vérifications au dossier, le dôme au garage municipal n'a pas de couverture d'assurance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'effectuer les modifications recommandées dans le rapport d'inspection. Il est aussi résolu d'ajouter une couverture d'assurance pour le dôme au garage municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-079

12. ACHAT ORDINATEUR – REMPLACEMENT DU SERVEUR

ATTENDU QUE l'ordinateur de la directrice générale, qui fait également office de serveur est désuet et ne fonctionne plus adéquatement ;

ATTENDU QUE cet ordinateur, qui est âgé de 7 ans, doit être remplacé afin de sécuriser les données ;

ATTENDU QUE la soumission de Performance informatique pour un ordinateur neuf au montant de 1 219 \$ plus taxes incluant Windows 10, la préparation et l'installation des logiciels de base et mise à jour ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu de faire l'achat d'un nouvel ordinateur faisant office de serveur et ce, selon la soumission reçue de Performance Informatique au montant de 1 219 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-080

13. REMBOURSEMENT CLIENT AU CRÉDIT

ATTENDU QUE le client # 73 a fait une erreur lors de son paiement de taxes et a ainsi créé un trop perçu de 20 778.57 \$;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire un remboursement à ce client au crédit ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'effectuer un remboursement au client # 73 au montant de trop perçu de 20 778.57 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-081

14. CENTRE-DU-QUÉBEC SANS FIL – COTISATION 2021

ATTENDU QUE la cotisation du Centre-du-Québec sans fil pour les points d'accès de l'église, parc, centre des loisirs et bibliothèque est à renouveler ;

ATTENDU QUE cotisation 2021 au montant de 340 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu de renouveler la cotisation du Centre-du-Québec sans fil pour 2021 au montant de 340 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseiller Mike Drouin se retire de la table de délibération.

R 2021-04-82

15. ACHAT – AVRIL 2021

ATTENDU QU'une demande d'achat est déposée pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour avril 2021

	Coût unit.	Qté	Total
02-220-00-725 Fabrication deux caissons pour le transport de cylindre d'air	285.00 \$	2	570.00 \$
Total de la demande			570.00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 570 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-083

16. FIN DE PROBATION – GHISLAIN CÔTÉ

ATTENDU l'embauche de M. Ghislain Côté à titre de pompier volontaire ;

ATTENDU QUE M. Ghislain Côté a complété sa période probatoire avec succès et que M. Luc Côté, directeur du service de sécurité incendie, recommande son embauche ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu de confirmer l'embauche de M. Ghislain Côté à titre de pompier volontaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-084

17. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES – RAPPORT ANNUEL AN 8

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, « toute autorité locale ou régionale et toute régie inter municipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de son année financière, soit le 31 mars, un rapport d'activités pour l'exercice précédent... »;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Avenir a transmis son rapport annuel à la MRC de Drummond puisque celle-ci a convenu avec le ministère de la Sécurité publique qu'elle entendait lui transmettre le Rapport annuel des activités en matière de Sécurité incendie avant le 31 mars 2021, ce rapport présentant l'état d'avancement des activités entre les mois de janvier et décembre 2020;

ATTENDU QUE, d'une part, les membres du comité de Sécurité incendie de la MRC ont validé le rapport et en recommandent l'adoption au conseil des maires, et que d'autres par, le conseil des maires l'a adopté à la séance du 10 mars 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de procéder à l'adoption du Rapport annuel An 8 des activités en matière de sécurité incendie 2020.

Il est aussi résolu de transmettre au ministre de la Sécurité publique un exemplaire, du Rapport annuel An 8 des activités en matière de sécurité incendie 2020 de la MRC de Drummond ainsi que la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-085

18. NOMINATION – DIRECTEUR ADJOINT – INTÉRIM

ATTENDU le dépôt de la lettre de M. Mike Drouin, directeur adjoint au service de sécurité incendie, avisant le conseil que, pour des raisons familiales, celui-ci prendra une pause de six mois des fonctions administratives du service ;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer une personne afin d'assurer l'intérim ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu de nommer M. Gilles Pérusse au poste de directeur adjoint par intérim du service de sécurité incendie et ce, durant l'absence de M. Mike Drouin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-086

19. ACISQ – COTISATION MEMBRE – DIRECTEUR INCENDIE

ATTENDU la facture reçue de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) au montant de 275.40 \$ plus taxes pour la cotisation 2021 pour le directeur incendie, M. Luc Côté ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'autoriser le paiement de 275.40 \$ plus taxes à l'ACSIQ pour la cotisation 2021 pour le directeur incendie, M. Luc Côté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller Mike Drouin se rassoit à la table de délibération.

VOIRIE

R 2021-04-087

20. ADJUDICATION CONTRAT – PAVAGE 7^E RANG

ATTENDU l'appel d'offres publié sur SEAO pour les travaux de pavage du 7^e rang sur une distance d'environ 3.25 kilomètres financé en partie par la TECQ ;

ATTENDU QUE quatre entrepreneurs ont déposé une soumission, les résultats étant les suivants :

Entrepreneurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
Pavage Drummond Inc.	358 635.95 \$	412 341.69 \$
Smith Asphalte Inc.	413 090.00 \$	474 950.22 \$
Sintra Inc.	424 900.00 \$	488 528.78 \$
Eurovia Québec Construction Inc.	434 643.10 \$	499 730.91 \$

ATTENDU QUE l'ensemble des soumissions sont conformes ;

ATTENDU QUE Pavage Drummond Inc. est le plus bas soumissionnaire au montant de 412 341.69 \$ (taxes incluses) ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'octroyer le contrat de pavage du 7^e rang à Pavage Drummond Inc. au montant de 412 341.69 \$ (taxes incluses). Il est aussi résolu que les travaux soient financés en partie par la TECQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-088

21. ADJUDICATION CONTRAT – ABAT-POUSSIÈRE 2021

ATTENDU QUE la municipalité a fait un appel d'offres sur invitation dans le but de faire l'achat d'abat-poussière ;

ATTENDU QUE suite aux invitations les résultats sont les suivants :

Somavrac C.C. Inc. (conforme)

Type de produit :	Chlorure de calcium 35%
Format :	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée :	129 500 litres
Taux / litre :	0.2923 \$
Sous-total :	37 852.85 \$
TPS :	1 892.64 \$
TVQ :	3 775.82 \$
Total :	43 521.31 \$

Multi Routes Inc. (conforme)

Type de produit :	Chlorure de calcium 35%
Format :	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée :	129 500 litres
Taux / litre :	0.385 \$
Sous-total :	49 857.50 \$
TPS :	2 492.88 \$
TVQ :	4 973.29 \$
Total :	57 323.67 \$

ATTENDU QUE Somavrac C.C. Inc. est le plus bas soumissionnaire au montant de 43 521.31 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'octroyer le contrat d'abat-poussière 2021 à la compagnie Somavrac C.C. Inc. pour du chlorure de calcium à 35% au montant de 0.2923 \$ le litre aux termes et conditions stipulés dans le cahier de charges *abat-poussière 2021*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-089

22. REGISTRE DES PROPRIÉTAIRES ET EXPLOITANTS DE VÉHICULES LOURDS

ATTENDU l'avis de mise à jour annuelle de l'inscription de la municipalité au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds reçu ;

ATTENDU QUE l'inscription doit être faite avant le 24 avril ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'autoriser la directrice générale à faire l'inscription annuelle au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds 2021 au coût de 146 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-090

23. EMBAUCHE – SURVEILLANT CARRIÈRES/SABLIÈRES

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire l'embauche d'un surveillant des carrières et sablières pour 2021 ;

ATTENDU QUE M. Luc Giguère ayant occupé ce poste est intéressé à occuper le poste pour la saison 2021 ;

ATTENDU QUE son embauche est effective au 16 mai 2021 jusqu'au 16 octobre 2021 et ce, selon le taux horaire établi et le remboursement du kilométrage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de faire l'embauche de M. Luc Giguère au poste de surveillant de carrières/sablières selon les conditions établies.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-091

24. EMBAUCHE – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'embauche de la personne responsable de l'entretien des espaces verts ;

ATTENDU QUE M. Sylvain Shank qui a occupé ce poste l'an dernier est intéressé à occuper le poste pour la saison 2021 ;

ATTENDU QUE son embauche est effective maintenant et la directrice de voirie, Mme Isabelle Vanier, déterminera la date d'entrée en fonction selon les besoins de la municipalité ;

ATTENDU QUE le salaire du poste d'entretien des espaces verts est établi selon la grille salariale 2021 adoptée en novembre 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu de faire l'embauche de M. Sylvain Shank au poste d'entretien des espaces verts et ce, selon les conditions établies.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-092

25. FIN DE PROBATION – CURTIS CROSS

ATTENDU la résolution R 2020-09-213 concernant l'embauche de M. Curtis Cross au poste d'employé de voirie ;

ATTENDU QUE la période de probation de M. Cross est terminée et que la municipalité souhaite confirmer son embauche ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu de confirmer M. Curtis Cross au poste d'employé de voirie. Il est aussi résolu que le taux horaire de M. Cross soit majoré de 0.58 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-093

26. ACHAT PNEUS – CAMIONNETTE

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'achat de pneus pour la camionnette ;

ATTENDU la soumission du Garage Francis Demanche pour l'achat et la pose de 4 pneus pour un montant de 1 085 \$ taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de faire l'achat et la pose de pneus pour la camionnette au Garage Francis Demanche pour un montant de 1 085 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-094

27. BALAYAGE DE RUES 2021

ATTENDU QUE les travaux de balayage des rues seront bientôt à effectuer ;

ATTENDU l'offre de service des Entreprises Clément Forcier au taux horaire de 172 \$ pour un montant total d'environ 2 680 \$ plus taxes incluant le transport ;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire le balayage du stationnement de la Maison de la Culture et du rond-point de l'église ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de faire effectuer les travaux de balayage de rues par Les Entreprises Clément Forcier au taux horaire de 172 \$. Il est aussi résolu d'effectuer le balayage dans le stationnement de la Maison de la Culture et du rond-point de l'église.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-095

28. FORMATION – OPÉRATEUR NIVELEUSE

ATTENDU QU'il y a lieu de former Curtis Cross pour le nivelage des routes ;

ATTENDU l'offre de service de Jean-Pierre Carpentier pour une formation d'environ 20 heures au tarif horaire de 50 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Mike Drouin et résolu d'autoriser Curtiss Cross à suivre une formation sur la niveleuse donnée par Jean-Pierre Carpentier au tarif horaire de 50 \$ pour environ 20 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2021-04-096

29. OMH – PRÉPARATION À LA CRISE DU LOGEMENT

ATTENDU QUE l'Office d'Habitation Drummond offre un service d'aide à la recherche de logement (SARL) ;

ATTENDU QUE ce service comprend trois volets : soutenir les demandeurs dans la recherche de logement, éduquer et sensibiliser la population aux bonnes pratiques en habitation ainsi que soutenir les ménages sans logis ;

ATTENDU QUE pour le 3^e volet (soutenir les ménages sans logis) l'office s'adresse aux municipalités afin de savoir si celles-ci : refuse de faire la prise en charge des ménages sans logis, souhaite prendre en charge les ménages sans logis ou souhaite confier la prise en charge au SARL ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu que la municipalité refuse de faire la prise en charge des ménages sans logis puisque que la municipalité n'a pas ou peu de demande en ce sens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-097

30. RGMR – ADOPTION RAPPORT FINANCIER 2020

ATTENDU le dépôt du rapport financier 2020 de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit en faire l'adoption ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'adopter le rapport financier 2020 de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-St-François.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-098

31. RÉCUPÉRATION PLASTIQUE AGRICOLE

ATTENDU QUE la MRC de Drummond souhaite mettre en place un programme de récupération des plastiques agricoles ;

ATTENDU QUE des producteurs agricoles utilisent les plastiques agricoles sur notre territoire ;

ATTENDU QUE la municipalité pourrait avoir sur son territoire un point de dépôt ;

ATTENDU QUE la mise en place du projet pourrait coûter un maximum de 1 500 \$ par municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu que la municipalité de L'Avenir signifie à la MRC de Drummond son intérêt à participer à un programme de récupération de plastiques agricoles et pourrait être un point de dépôt.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-099

32. PGMR 2021 – ACTIONS PROPOSÉES

ATTENDU QUE dans le cadre du PGMR (Plan de gestion des matières résiduelles), les municipalités doivent mettre en place des mesures qui contribueront à l'atteinte des objectifs mentionnés dans celui-ci ;

ATTENDU le document travaillé par les membres du conseil afin de déterminer les actions pour la municipalité de L'Avenir ;

ATTENDU QU'il y a lieu de remettre ce document à la MRC de Drummond ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de remettre à la MRC de Drummond les actions proposées par la municipalité de L'Avenir pour le PGMR 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-100

33. NETTOYAGE STATION DE POMPAGE

ATTENDU QUE la vidange de la station de pompage est à effectuer ;

ATTENDU l'offre de service de Vacuum Drummond au montant d'environ 850 \$ plus taxes selon la quantité recueilli ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de faire le nettoyage de la station de pompage par Vacuum Drummond pour un montant d'environ 850 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-101

34. ACHAT D'ALUN

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'achat d'alun pour les eaux usées ;

ATTENDU la soumission pour l'alun au coût de 3 042 \$ pour 3 tôtes de 1 225 kg ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mike Drouin, appuyé par le conseiller Michel Bélisle et résolu d'autoriser l'achat d'alun pour 2021 pour un montant de 3 042 \$ pour 3 tôtes de 1 225 kg.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

R 2021-04-102

25. DÉROGATION MINEURE – LOT 5 981 596

ATTENDU la demande de dérogation mineure pour le lot 5 981 596 portant sur les distances séparatrices pour l'élevage de porcelets ;

ATTENDU QUE le producteur possède présentement 2 400 porcelets pour 96 unités animales sur le lot 5 981 596 situé au 421 route Boisvert ;

ATTENDU QUE le demandeur souhaite augmenter ses unités animales en implantant une nouvelle pouponnière de 128 unités animales pour un total de 224 unités animales équivalent à 5 600 porcelets ;

ATTENDU QUE cette augmentation doit être conforme au niveau des distances séparatrices ;

ATTENDU QUE la distance entre l'installation d'élevage et les résidences voisines est de 165.2 mètres ;

ATTENDU QU'il y a eu une opération cadastrale pour séparer la résidence de l'installation, il y a plusieurs années ;

ATTENDU QUE suite à cette opération cadastrale, la résidence se retrouve à 17 mètres de l'installation d'élevage ;

ATTENDU QU'au niveau du plan d'urbanisme, la densité d'occupation au sol est respectée ;

ATTENDU QU'il n'y a pas de préjudice fait au voisinage, du fait que les propriétaires de la résidence la plus près ont déposé une lettre d'appui favorable au projet ;

ATTENDU QUE le CCU recommande à la majorité des voix l'acceptation de la demande de dérogation mineure à la condition de faire l'implantation d'une haie-brise-vent, selon la réglementation en vigueur, pour diminuer les odeurs provenant des porcheries ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure pour le lot 5 981 596 conditionnellement à l'implantation d'une haie-brise-vent selon la réglementation en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-103

36. CANDIDATURES – MEMBRE CCU

ATTENDU l'appel de candidatures afin de combler un siège vacant au CCU (Comité consultatif d'urbanisme) ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu trois candidatures ;

ATTENDU QUE suite à l'analyse des membres du conseil municipal, la candidature de M. Julien Paradis a été retenue ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Fréchette, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu nommer M. Julien Paradis au poste de membre du CCU.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2021-04-104

37. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FONDS DE LA RURALITÉ - PATINOIRE

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire la réfection de la patinoire municipale en faisant l'achat de bandes et l'aménagement d'une surface multisport ;

ATTENDU le coût total du projet estimé à 52 500 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire une demande au fonds de ruralité de la MRC de Drummond ;

ATTENDU QUE l'aide financière est d'un maximum de 50 % du coût du projet n'excédant pas 25 000\$;

ATTENDU QUE ce projet sera réalisé en septembre 2021 ;

ATTENDU QUE les signataires de ladite aide financière doivent être nommés par résolution du conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu que la Municipalité de L'Avenir dépose une demande d'aide financière de 25 000 \$ au Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond pour la réfection de la patinoire municipale en faisant l'achat de bandes et l'aménagement d'une surface multisport. Il est aussi résolu d'autoriser Madame Suzie Lemire, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité, la demande d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-105

38. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FONDS DE LA RURALITÉ – PETIT MARCHÉ

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire l'aménagement d'un marché public sur la Place Saint-Florent des Bois en faisant l'installation de 4 kiosques afin d'accueillir des producteurs et artisans de la région ;

ATTENDU QUE la gestion du marché sera faite en collaboration avec Mme Anie Parenteau, directrice générale de la Maison de la Culture ;

ATTENDU le coût total du projet estimé à 20 700 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire une demande au fonds de ruralité de la MRC de Drummond ;

ATTENDU QUE l'aide financière est d'un maximum de 50 % du coût du projet n'excédant pas 25 000\$;

ATTENDU QUE ce projet sera réalisé en juin 2021 ;

ATTENDU QUE les signataires de ladite aide financière doivent être nommés par résolution du conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu que la Municipalité de L'Avenir dépose une demande d'aide financière de 10 866 \$ au Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond pour l'aménagement d'un marché public sur la Place Saint-Florent des Bois en faisant l'installation de 4 kiosques. Il est aussi résolu d'autoriser Madame Suzie Lemire, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité, la demande d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2021-04-106

39. ENTRETIEN PARC – ACHAT DE PAILLIS

ATTENDU QUE l'ajout de paillis est nécessaire aux modules de jeux des loisirs ;

ATTENDU le coût de 1 254.75 \$ taxes et transport inclus pour 22 verges de paillis livrés par Service Paysagiste Drummond ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller François Fréchette et résolu d'autoriser l'achat de paillis pour les modules de jeux des loisirs pour un montant de 1 254.75 \$ taxes et transport inclus de Service Paysagiste Drummond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

40. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de mars 2021 est remis à tous les conseillers.

41. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question reçue.

42. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Michel Bélisle de lever la séance à **20 heures 25 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 3 mai 2021.

Fournisseur	Description	Montant
FQM Assurances inc	Assurance dôme - FQM Assurances inc	13,08 \$
Eurofins Environex	Analyse EP (02/03)	56,62 \$
Eurofins Environex	Analyse TEU (22/02)	94,86 \$
8086923 Canada inc	Location de site - Avril 2021	365,68 \$
Service de sécurité ADT Canada inc	Système d'alarme du 01/04/21 au 30/06/21	200,02 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	120,79 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	129,00 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	127,27 \$
Suroît Propane	Chauffage propane - Salle des Loisirs	405,53 \$
Suroît Propane	Chauffage propane - Garage municipal	1 155,01 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Join, valve, frein fitting - Camion pompe	87,14 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Ensemble de valve - Camion pompe	76,98 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Filtre cartouche - Camion pompe	354,14 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Valve - Camion pompe	32,85 \$
Imprimerie Lemire	Impression JET - Mars 2021	1 034,78 \$
CSDC	Fibre optique - Avril 2021	262,21 \$
Mécanique Jonathan Léveillée inc	Travaux Mécanique Jonathan Léveillée - Tracteur	119,57 \$
Gestimark.com	Formation et modification site web	253,53 \$
Groupe Info Plus	Licence Microsoft Office - Mars 2021	50,59 \$
Électro Système Inc.	Réparation station de pompage	217,32 \$
Garage J. Fortier	Vérification annuelle - Camion pompe	143,72 \$
Hydro Québec	Gloriette du 19/01/21 au 18/03/21	30,88 \$
Hydro Québec	Bureau du 19/01/21 au 18/03/21	1 327,59 \$
Hydro Québec	Garage municipal du 20/01/21 au 19/03/21	1 143,05 \$
Hydro Québec	Salle des Loisirs du 20/01/21 au 19/03/21	210,09 \$
Canac	Matériel camp de jour et entretien	184,20 \$
Canac	Escompte sur facture 0417333	(1,60 \$)
Canac	Matériel camp de jour	77,01 \$

Canac	Escompte sur facture 0422144	(0,67 \$)
JFX Hydraulique	Boyau, ferrule, huile hydraulique - Mack blanc	145,13 \$
JFX Hydraulique	Boyau, ferrule, huile hydraulique - Inter 7000	186,07 \$
Machinerie C & H inc	Remplacer miroir cassé - Tracteur	484,73 \$
Machinerie C & H inc	Réparation PTO - Tracteur	6 927,50 \$
Therrien, Couture, Jolicoeur SENCRL	Honoraires juridiques - ND: 8121307-083	574,31 \$
Therrien, Couture, Jolicoeur SENCRL	Honoraires juridiques ND: 8121307-085	1 246,25 \$
Therrien, Couture, Jolicoeur SENCRL	Honoraires juridiques ND: 8121307/001	807,24 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Réparation inspection annuelle - Camion pompe	1 125,29 \$
Megaburo	Papier photocopieur, enveloppes, agrafeuse	173,08 \$
Megaburo	Papier et carton - Camp de jour	58,47 \$
Cogeco Connexion inc	Bureau municipal du 24/03/21 au 23/04/21	269,34 \$
Cogeco Connexion inc	Salle des Loisirs du 25/03/21 au 24/04/21	80,37 \$
MRC Drummond	Papeterie pour vidange de fosses septiques	95,71 \$
MRC Drummond	Service d'inspection - Février 2021	1 453,80 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil d'avril 2021	176,40 \$
Les Travaux GM	Déneigement points d'eau - Hiver 2020-2021	1 724,63 \$
Pompex inc	Régulateur de niveau - TEU	561,68 \$
R.G.M.R. Bas St-François	Collecte conteneur garage - 8 février 21	55,00 \$
Service de Cric Drummond	Régulateur d'air, raccord laiton, douille	129,10 \$
Service de Cric Drummond	Raccord milton, raccord air max	30,21 \$
Énergie Sonic inc	Diesel garage	3 393,47 \$
Énergie Sonic inc	Diesel garage	1 765,16 \$
Énergie Sonic inc	Diesel garage	324,56 \$
Info Page	Fréquence numérique - Mars 2021	86,98 \$
Info Page	Fréquence numérique - Avril 2021	86,98 \$
L'Express Drummondville inc	Publication appel d'offres - Pavage 7e Rang	384,85 \$
Vêtements Spax	T-shirt (C. Curtis)	107,28 \$
Performance informatique	Support technique - Mise à jour pilote vidéo	48,87 \$
Boivin & Gauvin	R2021-01-016 Boyaux 1,75 x 50	1 862,60 \$
Précourt Olivier	Contrat TEU - Janvier - Février - Mars 2021	4 715,41 \$
Ville de Drummondville	Frais de cour - 04/02/2021	391,29 \$
Lemire Suzie	R2021-03-069 Matériel camp de jour	506,92 \$
Pinault Line	Achat 100 timbres	105,78 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Mars 2021	100,80 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	38 456,50 \$

Fournisseur	Description	Montant
Jasmine Lavallée	R2020-12-284 Essence génératrice février 2021	300,00 \$
Club de l'Age d'Or de L'Avenir	R2021-03-054 Subvention - Location tournage	750,00 \$
Véronique Soucy	R2021-03-062 Remboursement partie d'avance	3 500,00 \$
Bell Mobilité	313-3150 / 475-5374 / 7111 / 7150 - Mars 2021	204,50 \$
COGESAF	R2021-03-049 Adhésion annuelle	75,00 \$
Hydro Québec	Lumières de rues - Février 2021	464,18 \$
Infotech	R2020-10-228 Papeterie annuelle	969,24 \$

Cogeco Connexion inc	Salle des Loisirs du 25/02/21 au 24/03/21	80,37 \$
Cogeco Connexion inc	Bureau municipal du 24/02/21 au 23/03/21	269,34 \$
Cogeco Connexion inc	Garage municipal du 13/03/21 au 13/04/21	80,37 \$
MRC Drummond	R2021-01-007 Quote part	7 299,58 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2021-01-007 Quote part	9 456,56 \$
Lafond Carol Ann	R2017-12-311 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
Industrie Canada - Ottawa	Licence radiocommunication	494,13 \$
Ministre des Finances	Renouvellement permis d'exploitation # 203649	64,50 \$
Lemire Suzie	R2018-12-308 Contribution utilisation cellulaire	50,00 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES		24 107,77 \$

SALAIRES MARS 2021	
Salaires nets mars 2021	21 030,28 \$
Remises provinciales mars 2021	6 809,85 \$
Remises fédérales mars 2021	2 501,74 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES MARS 2021	30 341,87 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER MARS 2021	38 456,50 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES MARS 2021	24 107,77 \$
TOTAL COMPTES À PAYER MARS 2021	92 906,14 \$